



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4423

Autorisation de signer un contrat de sous-mise à disposition avec une association gestionnaire d'équipements de Petite Enfance « Le Petit Train des AMAP »

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019
DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4423 - AUTORISATION DE SIGNER UN CONTRAT DE SOUS-MISE A DISPOSITION AVEC UNE ASSOCIATION GESTIONNAIRE D'EQUIPEMENTS DE PETITE ENFANCE « LE PETIT TRAIN DES AMAP » (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association gestionnaire d'équipements de Petite Enfance « Le Petit Train des AMAP » participe au renforcement du dispositif d'accueil des enfants de 0 à 4 ans sur le territoire lyonnais au travers du soutien à l'accueil individuel.

Cette association et la Ville de Lyon ont formalisé leurs relations contractuelles dans une convention cadre et, pour les locaux, un contrat de sous mise à disposition, précisant les modalités de mise à disposition de locaux sis 14 Rue des Chartreux – 69001 LYON.

Le contrat suivant arrivant à échéance, il convient d'approuver un nouveau contrat de sous-mise à disposition, conclu pour la période du 16 février 2019 au 31 juillet 2019.

Pour information, la valeur locative actualisée des locaux s'élève à 3 440,88 euros pour l'année 2018.

Vu ledit contrat ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement ;

Où l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

DELIBERE

1. Le contrat de sous mise à disposition susvisé, établi entre la Ville de Lyon et l'association gestionnaire d'équipements de Petite Enfance est approuvé.
2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Blandine REYNAUD